



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

Procès-verbal de l'assemblée générale de parents tenue par TEAMS le 14 septembre 2021 à 19h.

Présences

Mesdames : Mitouka Baudouin
Manon Bélanger
Anik Charest
Mélanie Lévesque
Elise de Repentigny
Jolaine Chiasson
Marie-Hélène Ouellet

Messieurs : Pascal Dumais
Éric Maltais

1. Ouverture de l'assemblée générale, mot d'accueil de la présidente et de la direction

La séance est ouverte à 19 h 05. Madame Marie-Hélène Ouellet souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Madame Ouellet mentionne que cette rencontre est un moment idéal pour informer et pour favoriser la participation des parents sur le conseil d'établissement. On profitera de l'occasion pour faire la présentation du rapport annuel du conseil d'établissement (art.82).

Madame Ouellet parle du personnel de nos écoles pour l'année scolaire 2021-2022. Le personnel ne change pas beaucoup. Il y a une stabilité.

2. Désignation d'un.e président.e et secrétaire d'assemblée

AG#21-22-001

Il est proposé par madame Manon Bélanger que madame Marie-Hélène Ouellet soit la présidente de l'assemblée et appuyée par madame Anik Charest

Il est proposé par madame Manon Bélanger que madame Mélanie Lévesque agisse comme secrétaire de l'assemblée générale de parents et appuyé par Anik Charest

3. Adoption de l'ordre du jour

AG#21-22-002

Madame Marie-Hélène Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

Proposition de Pascal Dumais dûment appuyé par madame Manon Bélanger.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 septembre 2020

AG#21-22-003

Les gens ont reçu le procès-verbal par courriel afin de pouvoir en faire la lecture avant l'assemblée. Il est proposé par Madame Anik Charest et appuyé par Monsieur Éric Maltais d'adopter tel que présenté le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 septembre 2020.

5. Présentation du rapport annuel pour l'année 2020-2021

AG#21-22-004

Les participants de l'assemblée générale de parent ont reçu le rapport annuel 2020-2021 de la présidente avant la réunion.

Il est proposé par monsieur Éric Maltais et appuyé par monsieur Pascal Dumais de recevoir le rapport annuel tel que déposé.

6. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents

Le conseil d'établissement détermine les orientations et les modalités des services à offrir aux élèves et à la communauté, informe la communauté des services offerts par l'école et rend compte de leur qualité.

Il exerce ses pouvoirs dans le contexte d'un partenariat qui respecte les responsabilités de gestion de la direction de l'école et les compétences professionnelles du personnel de l'école.

Dans ce contexte, le conseil d'établissement sera appelé à décider ou à approuver, sera consulté ou informé selon les sujets traités.

Voici quelques dossiers traités lors des assemblées : projet éducatif, budget annuel de l'école, règles de conduite et mesures de sécurité, temps alloué à chaque matière, coût du matériel didactique et listes des fournitures scolaires, etc.

Comité de parents

Une personne, élue à l'assemblée générale des parents, représentera un acte d'établissement à la commission scolaire. C'est un lieu où l'on représente les intérêts, les attentes et les besoins des parents auprès de la commission scolaire. C'est également un lieu où l'on donne son avis sur toute question et sur tout sujet propre à améliorer le fonctionnement de la commission scolaire.

7. Formation du conseil d'établissement

7.1 Adoption de la procédure d'élection

7.1.1 Nomination à la présidence d'élection

AG#21-22-005

Monsieur Éric Maltais agira comme président d'élection sur une proposition de Manon Bélanger, dûment appuyé par Anik Charest

7.1.2 Nomination aux postes de scrutateur d'élection

Madame Manon Bélanger propose madame Mélanie Lévesque comme scrutatrice appuyée par madame Anik Charest.

7.2 Postes à combler

AG#21-22-006

7.2.1 École Notre-Dame de Mont-Carmel (1 poste)

Membre sortant : Stéphanie Dionne

Membre actif 2021-2022 : Éric Maltais

Cette année, il y a 3 postes à combler. S'il y a plus d'une proposition pour un poste, madame Ouellet suggère le vote secret.

Du côté de l'école Mont-Carmel, le mandat de madame Stéphanie Dionne est arrivé à échéance. Donc, il y a un poste à combler pour l'école de Mont-Carmel. C'est un mandat de deux ans.

École Notre-Dame	Candidature de	Proposition de	Accepte/ refuse (E) élu	Fermeture des candidatures
Poste - 2 ans	Mitouka Baudouin	Pascal Dumais	Accepte	Manon Bélanger

Madame Manon Bélanger propose la fermeture des mises en candidature.

Madame Mitouka Baudouin est élue pour un mandat de deux ans.

7.2.2 École Saint-Philippe (1 poste)

Membre sortant : Julie Michaud

Membre actif 2021-2022 : Pascal Dumais

Pour St-Philippe, le mandat de madame Julie Michaud est arrivé à échéance. Donc, il y a un poste d'un mandat de deux ans à combler pour l'école Saint-Philippe.

École Saint-Philippe	Candidature de	Proposition de	Accepte/refuse (E) élu	Fermeture des candidatures
Poste 1 2 ans	Elise de Repentigny	Elise de Repentigny	Accepte	Anik Charest

Madame Anik Charest propose la fermeture des mises en candidature.

Madame Elise de Repentigny est élue pour un mandat de deux ans.

7.2.3 École J.-C.-Chapais (1 poste)

Membre sortant : Manon Bélanger

Membre actif 2021-2022 : Anik Charest

Pour l'école J.-C. Chapais, le mandat de madame Manon Bélanger est arrivé à échéance. Donc, il y a 1 poste d'un mandat de deux ans à combler pour l'école J.-C.-Chapais.

École Saint-Philippe	Candidature de	Proposition de	Accepte/refuse (E) élu	Fermeture des candidatures
Poste 1 2 ans	Manon Bélanger	Anik Charest	Accepte	Jolaine Chiasson

Madame Jolaine Chiasson propose la fermeture des mises en candidature.

Madame Manon Bélanger est élue pour un mandat de deux ans.

7.3 Élection d'un substitut aux parents du conseil d'établissement (1 poste vacant)

AG#21-22-007

Substitut	Candidature de	Proposition de	Accepte/refuse (E) élu	Fermeture des candidatures
Poste – 1 an	Isabelle Rivard	Anik Charest	Accepte	Pascal Dumais

Monsieur Pascal Dumais propose la fermeture des mises en candidature.

Madame Isabelle Rivard est élue pour un mandat d'un an.

7.4 Élection du représentant au comité de parents et de son substitut

AG#21-22-008

Madame Marie-Hélène Ouellet et monsieur Éric Maltais entretiennent les membres sur leur expérience au sein de ce comité. Les rencontres ont lieu dans chacun des secteurs en alternance. Les prochaines rencontres auront lieu via TEAMS. La première rencontre a eu lieu le 7 septembre.

Candidature de	Proposition de	Accepte/ refuse (E) élu	Fermeture des candidatures
Pascal Dumais	Manon Bélanger	Accepte	
Élise de Repentigny	Élise de Repentigny	Accepte	

Monsieur Pascal Dumais assumera le rôle de représentant au sein du comité de parents.

Madame Élise de Repentigny le rôle de substitut au sein du comité de parents.

8. Formation de l'organisme de participation des parents

Il existe déjà un OPP à l'école J.-C.-Chapais.

Madame Ouellet tient à remercier les membres des OPP pour ce qu'ils apportent au sein des écoles.

Le comité est formé des parents suivants :

Madame Isabelle Albert
 Madame Marie-Hélène Morneau
 Madame Véronique Demers

Pour les écoles de Saint-Philippe et de Mont-Carmel, nous demanderons des parents bénévoles lors d'activités ciblées.

9. Période de questions

Les travaux avancent devant l'école de Mont-Carmel

Les réunions auront lieu les lundis à 19 h. Elles se feront en alternance dans chacune des écoles ou via TEAMS. L'endroit sera précisé lors de l'envoi des documents. Le premier conseil d'établissement aura lieu le 18 octobre 2021 à 19 h.

10. Levée de la séance

AG#21-22-009

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 57 sur une proposition de madame Manon Bélanger, dûment appuyée de monsieur Pascal Dumais

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

 Marie-Hélène Ouellet
 Présidente) d'assemblée

 Marie-Hélène Ouellet
 Directrice